# Compostage ?

# Broyage ?

# Paillage ?

## Le guide pour en savoir plus !

SIPOM

Syndicat
Intercommunal
Pour les
Ordures
Ménagères

# Paillage

## Qu'est ce que le paillage ?

Le paillage est une technique qui consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques ou minéraux pour le nourrir et pour le protéger. Potager, arbres et arbustes, haies, massifs de plantes accueilleront ce paillis.

### Avantages du paillage :

- Evite le désherbage chimique (il limite les pousses mais n'est pas un désherbant)
- Garde l'humidité et limite l'évaporation ; cela permet ainsi de réaliser des économies d'eau en limitant l'arrosage
- Protège le sol en limitant le tassement de la terre sous l'action de la pluie
- Améliore la structure du sol : le paillage se décompose lentement et enrichit le sol
- Conserve les légumes propres dans le potager
- Réduit les amplitudes thermiques au niveau du sol : moins d'excès, températures moins élevées en été, plus douces en hiver, ce qui favorise une bonne végétation.

### Différents types de paillage :

La paille ou le gazon sec : la tonte doit sécher 1 jour ou deux avant d'être utilisée en paillage, elle doit être déposée en épaisseur de plus de 15 cm pour être efficace. (Pensez également au mulching qui consiste à laisser les tontes de pelouse sur place, sans les ramasser. La plupart des tondeuses peuvent être modifiées à cet effet à moindre coût).

Les végétaux broyés : pour pailler haies et massifs une épaisseur de 12 à 15cm est nécessaire pour pouvoir limiter efficacement la pousse des herbes concurrentes et conserver l'humidité.
D'autres types de paillage existent dans le commerce (écorce de pins, dalles de fibres de bois, copeaux de bois, paillettes de lin, de chanvre, films à base de jute, de coco,...).
Attention cependant, tous les éléments organiques ne sont pas bons à prendre : les aiguilles de pin par exemple se dégradent difficilement.

### Comment effectuer un bon paillage ?

- Désherbez votre terrain
- Choisissez le type de paillage
- Epandez le matériel choisi en couche épaisse

A noter pour ceux qui travaillent avec la lune, le paillage doit être installé à lune descendante.

# Broyage

## Qu'est ce que le broyage ?

Le principe du broyage est de transformer vos déchets de jardin (taille de haies, d'arbres et arbustes) en petits morceaux appelés « paillis ». Il permet de réutiliser ses déchets végétaux dans le jardin.

La taille des copeaux est variable selon le broyeur mais la réduction de volume est très importante.

### Avantages :

- Réutilisation en paillage
- Evite le déplacement jusqu'à la déchèterie
- Le broyat peut être mis en partie dans le composteur comme apport de matière brune.

**Inconvénients :** il faut avoir du matériel de broyage.
Soit on utilise une vieille tondeuse pour broyer ses petites branches soit un broyeur est nécessaire.

### Achat ou location d'un broyeur ?

Pour une utilisation fréquente, vous pouvez acquérir un broyeur thermique ou électrique.
Pour une utilisation occasionnelle, des broyeurs existent à la location : les professionnels de la motoculture de notre secteur proposent ce type de service.

N'hésitez pas à contacter le SIPOM pour obtenir des coordonnées.

# Le Compostage

## Qu'est ce que le compostage ?

C'est un processus naturel, à l'air libre, qui permet de dégrader les matières organiques en compost. Il permet d'éliminer les déchets de cuisine et les déchets verts.

## Pourquoi composter ?

- Pour faire un geste éco-citoyen,
- Pour diminuer la quantité de déchets jetés dans les poubelles et fabriquer son propre compost
- Pour éviter des déplacements à la déchèterie pour les déchets verts
- Pour entretenir la fertilité du sol de son jardin de façon économique et naturelle

## Comment composter ?

**En tas ou en composteur ?**

**En tas :**

**Avantages :** pas de contraintes de volumes, accessibilité facile, brassage aisé, surveillance réduite

**Inconvénients** : facile d'accès pour les animaux, nuisance visuelle éventuelle

**En composteur :**

**Avantages :** plus facile pour les petits jardins, encombrement et nuisance visuelle réduits, plus esthétique, à l'abri des animaux, permet d'obtenir du compost plus rapidement.

**Inconvénients** : volume vite limité pour les déchets de jardin, difficulté d'intervention (brassage, retrait), suivi plus important (arrosage si trop sec par exemple)

Il existe aussi des *lombricomposteurs* pour les personnes n'ayant pas d'espace vert. Il s'agit de composteurs pouvant être placés à l'intérieur de la maison et réservés aux déchets de cuisine.

## Les ingrédients d'une bonne recette

Contact nécessaire avec la terre pour que les micro-organismes accèdent au compost

### Mélanger/aérer

Alterner des couches de déchets « verts » et de déchets « bruns » pour éviter les mauvaises odeurs. En bref, mélanger des déchets humides (épluchures de légumes et de fruits…) et des déchets secs (feuilles mortes, cartons en petites quantités, branches broyées…)

### Maintenir une humidité suffisante

Si vous utilisez un composteur : disposez-le à l'abri du vent pour éviter que le couvercle ne s'envole.

## Comment fabriquer un composteur en bois ?

Quelques règles à respecter :

- Les planches doivent être espacées pour maintenir une ventilation permanente
- Il faut une partie amovible sur un coté pour pouvoir sortir le compost.
- Il vaut mieux mettre un couvercle pour maintenir la température (avec ou sans charnière)
- Pour éviter l'apparition de rongeurs, vous pouvez mettre un treillis sur le sol bêché.

Vous pouvez récupérer des palettes et les assembler avec du fil de fer. Attention à la stabilité des cotés. Vous pouvez également fabriquer un composteur en parpaing ou en grillage.

## Que peut-on composter ?

**Déchets de cuisine** : épluchures de fruits et de légumes, feuilles de choux, de salade, marc et filtres de café, les fruits et légumes endommagés ou immangeables, le pain rassis… les restes de repas crus ou cuits.
Les épluchures d'agrumes, coquilles d'œufs, noyaux d'avocats peuvent être mis dans le composteur mais mettent plus longtemps à se décomposer.

**Déchets de jardin** : feuilles mortes, plantes fanées, tailles de haies broyées, tonte de gazon sèche

**Déchets de la maison** : (en petites quantités) carton brun non imprimé, cendres de bois froides, essuie tout, journal, sciure et copeaux…

**Ce qu'il vaut mieux éviter** : restes de poisson et de viande, pesticides, les litières pour animaux, …

**Ce qui est interdit** : les magazines, les couches de bébé, les fonds de peinture ou autres substances chimiques.

# Les 4 saisons du compostage

## Printemps : la meilleure saison pour commencer le compostage.

Je remplis progressivement le composteur d'avril à juin en le remuant au bout de 8 à 10 semaines. Les vers et micro organismes travaillent à la décomposition de la matière organique fraîche.
Je mets de la tonte pas trop humide, des morceaux de branches qui permettent l'aération, les déchets du potager et des fleurs coupées, et bien sûr les déchets de la cuisine : restes de repas, épluchures…etc.

## Eté : un peu de paillis et c'est reparti.

Je continue à déposer les déchets de jardin et de cuisine en alternance. Ne pas mettre trop de tonte d'un coup pour éviter qu'elle pourrisse et que de mauvaises odeurs se dégagent.
Le laisser reposer 2 semaines si c'est possible. Je continue à mettre de la tonte pas trop humide, des morceaux de branches qui permettent l'aération, les déchets du potager et des fleurs coupées, et bien sûr les déchets de la cuisine : restes de repas, épluchures…etc.
Je peux mélanger les nouveaux déchets avec le compost en maturation des trois premiers mois.

## Automne : La saison des feuilles mortes.

Les feuilles représentent de gros volumes de déchets en automne. Je peux en mettre un peu dans le composteur en mélangeant avec les autres déchets et j'essaie également de les stocker à proximité pour pouvoir faire des apports de feuilles sèches pendant plusieurs semaines.
Je peux soutirer du compost et l'utiliser en paillis.

## Hiver : le compost fonctionne au ralenti.

Pendant l'hiver la décomposition du compost est ralentie, le niveau varie peu.
Je peux continuer à déposer l'ensemble des mes épluchures de fruits et légumes et restes de repas…
J'essaie de le remuer régulièrement surtout s'il est trop tassé ou trop humide.

# Questions/réponses sur le compostage

## Quand le compost est il prêt ?

Au bout de 10 à 12 mois, lorsque les petits vers rouges ne sont plus présents, le compost est mature. Vous pouvez le tamiser, il présente une couleur brune sombre.
On en prend une poignée, on serre les doigts puis on ouvre la main : si le compost garde la forme de la main : il est prêt !

## Que faire s'il est trop humide ?

Remuez le régulièrement et mélanger les matières vertes et les matières brunes.

## Que faire s'il y a des moucherons ? Si le compost sent mauvais ?

Ceci est dû à un manque d'aération. Il faut mélanger le tout et rajouter du gazon sec, du broyat, un peu de sciure ou encore un peu de carton brun non imprimé… (Pensez à le faire à chacun de vos apports).

## Puis-je mettre des pelures d'agrumes (orange, pamplemousse...) dans le composteur ?

Oui mais elles mettent plus longtemps à se décomposer car elles ont reçu de nombreux traitement chimiques. Vous pouvez les couper en morceaux pour faciliter le travail des micro-organismes qui n'ont pas l'habitude des fruits exotiques.

## Que faire du compost ?

Quand le compost arrive à maturité (après au moins 10 mois), il peut être utilisé en mélange avec de la terre pour toutes vos plantations : potagers, plantes, fleurs…
Il est déconseillé d'utiliser le compost pur, un mélange 50-50 avec de la terre est idéal.

*Les déchets fermentescibles (déchets verts et bio-déchets) représentent plus de 30% du poids de notre poubelle. Nous remercions tous les habitants qui, en compostant en tas ou en composteur, permettent à ces déchets de se transformer naturellement.*

## Chaque geste compte !

Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères

SIPOM

Avenue Marie Curie - Z.I. de la Pomme - 31250 Revel
Ouverture des bureaux, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Tél. : 05 62 71 22 83 - sipom@wanadoo.fr
www.sipom.fr

Imprimé sur papier PEFC - Crédits photos : SIPOM, Arbres et Paysages d'Autan, Fotolia - Réalisation : Cécom Cassandre - Revel - 05 62 57 37 30